MANIFESTATION ASSOCIATIVE - DEMANDE D'AUTORISATION MUNICIPALE

OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

- Seules les association massicoises, référencées auprès des services de la ville (espaceassociatif@mairie-massy.fr), peuvent déposer une demande.
- Ce formulaire est à renseigner et à envoyer **minimum 1 mois avant la date de l'évènement**.
- Cette demande fera l'objet d'une étude de faisabilité et devra être approuvée et validée par la ville de Massy. Une réponse vous sera adressée sous 15 jours

ⓘ Les autorisations délivrées concernent uniquement les boissons du 1er et 3ème groupe (article L 3321-1 du code de la santé)

Association ou Direction Municipale		Direction de rattachement	
Représentée par :		En qualité de :	
Mail :		Téléphone :	
Adresse siège social :			
Localité :		Code Postal :	

☐ **Demande d'ouverture d'une buvette temporaire à l'occasion d'une manifestation**

Hors d'une installation sportive ☐ Dans une installation sportive ☐

- Dans la limite de 5 autorisations annuelles maximum.

Intitulé de la manifestation :		
Lieu de la manifestation emplacement de la buvette :		
Date(s)	Heures de début	Heures de fin

☐ **Demande groupée d'ouverture d'une buvette temporaire dans une installation sportive à l'occasion de matchs de championnat**

- Dans la limite de 10 autorisations annuelles maximum pour les associations agréées « Sport » et 5 pour les associations non agréées.
- Pour une durée de 48h maximum chacune.

n° d'agrément « Sport » :

	Date(s)	Emplacement de la buvette	Heures de début	Heures de fin	Identification du championnat
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Rappel des groupes :

- Groupe 1 : Boissons sans alcool ou ne comportant pas de traces d'alcool supérieures ou égales à 1°, jus de fruits, café, thé etc…
- Groupe 3 : Boissons fermentées non distillées, vin, bière, cidre, hydromel, vins doux naturels, crèmes de cassis ainsi que les apéritifs à base de vin et liqueurs ne titrant pas plus de 18°.

à Massy, le :

Signature

Envoyer le formulaire : **SPORT** Manifestations sportives **EVA** Autres manifestations

Formulaire à retourner à l'Espace Associatif ou la Direction Sport au minimum 1 mois avant la date de la manifestation pour les demandes ponctuelles et 3 mois avant pour les demandes groupées : espaceassociatif@mairie-massy.fr - 01 60 13 11 11